

# PCMI-4 NOTICE DESCRIPTIVE

## Caractéristiques du terrain actuel

Le terrain est situé au 11 bis rue Claude Curtat à Meyzieu, sur le lot A d'un terrain issu d'une division en cours d'instruction. Le terrain à bâtir dispose d'une surface de 356m<sup>2</sup>.

L'accès à la parcelle sera aménagé à partir de la rue Claude Curtat, en coin Sud-Est du terrain. L'alignement prévu au PLU sera respecté.

Le terrain est actuellement à l'état de jardin laissé sans culture.

La pente du terrain est inexistante.

## Projet de construction

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

La maison est couverte par une toiture à 2 pans de 36% sur la partie étage dont le sens de faîtage est perpendiculaire à la voirie afin de mieux s'intégrer aux constructions environnantes. La couverture sera réalisée avec des tuiles romanes de type Galléane 10 de chez MONIER, avec une teinte Rouge Syrah.

Les débords de toiture du volume principal, réalisés en PVC de couleur blanc seront de 30cm de toutes parts.

Les menuiseries sont en PVC , de couleur blanc avec volets roulants PVC blanc

Les façades seront enduites par application d'un enduit projeté finition grattée fin de teinte Parex Lanko R20 Sable Rosé. On trouvera également une bande verticale en façade Est, en enduit PAREX R80 Terre de Sienne.

L'adaptation au sol s'effectue par un vide sanitaire et le sol fini de l'habitation se tient au niveau NGF 205.80. Les mouvements de terre sont quasi-nuls.

Le stationnement est assuré à l'intérieur de la parcelle à hauteur de 2 places.

Une aire de giration sera aménagée par l'acquéreur pour entrer et sortir en marche avant sur la voirie.

Les espaces verts seront engazonnés, et un charme sera planté. Aucun arbre n'est présent sur le terrain.

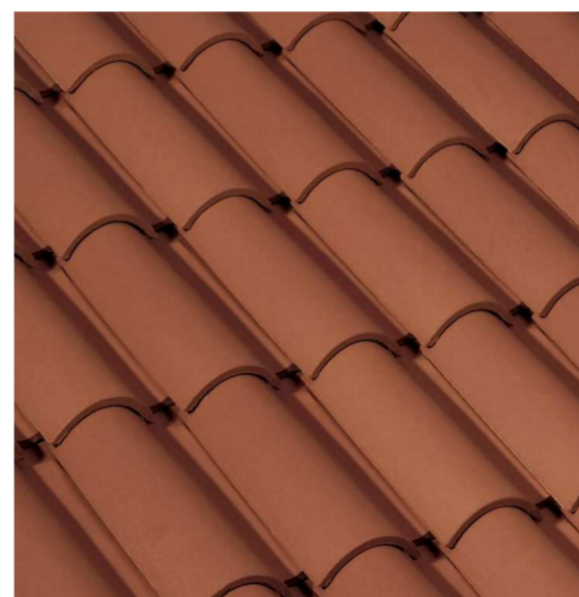
Les réseaux seront créés en bordure de parcelle au Sud, avec notamment les logettes EDF, GDF et FT dans le mur de clôture, et les tampons de récupération des EU et le tampon AEP à l'entrée du lot. Les EP seront traitées à la parcelle grâce à un puits perdu.

Les clôtures existantes du périmètre du terrain initial ayant fait l'objet d'une division, seront conservées au Nord, et à l'Est. La limite à matérialiser au Sud, le long de la rue Claude Curtat sera composée d'un mur plein, lui aussi enduit en PAREX R20 Sable Rosé, et d'une couverture. Entre les deux lots issus du tènement d'origine, la limite sera plus simplement matérialisée par un grillage simple d'une hauteur d'1m20 et doublé de part et d'autre d'une haie vive d'essences multiples.

Enduit Parex R20



Tuiles Galléane 10 Rouge Syrah



Enduit Parex R80

